

Extrait du SNUipp-FSU des Landes.

<http://40.snuipp.fr>

Pour tout savoir sur le mouvement 2019 … ou presque

- Infos Carrière - Mouvement - Mouvement 2019 -



Description :

Les principes, les changements, les règles expliquées mais aussi les permanences et différentes aides pour faire les bons choix. Retrouvez tout ceci dans différents articles.

SNUipp-FSU des Landes.

Le mouvement nouveau est arrivé…

Nouveau logiciel (volonté nationale), nouvelle procédure (une seule saisie), nouvelles zones (infra départementales), nouveaux supports de postes, cette année, le mouvement est placé sous le signe de la nouveauté. Mais nouveauté ne veut pas forcément dire qualité… En effet, la volonté de la DSDEN (contrainte par l'Académie et le Ministère) est clairement affichée d'affecter le plus grand nombre de collègues possibles à titre définitif, sur des postes qu'ils auront plus ou moins choisis par obligation. Le SNUipp-FSU des Landes est intervenu de façon régulière et répétée pour que les collègues puissent faire de vrais choix. Si certaines de ses demandes ont été prises en compte (rétablissement de la primeur de l'AGS, modification de l'ordre des RMUG), de nombreux points achoppent encore comme la multiplication des postes à profil, la taille des zones infra départementales et la disparition d'une phase, le mouvement se réduisant à une seule CAPD à 3 étages, suivie d'une CAPD d'ajustement. Le serveur ouvert dans d'autres départements ne cesse de connaître des bugs. Notre département ne fait pas exception puisqu'un erratum à la circulaire est paru vendredi 26 avril. Les vœux "circonscription" ne sont donc pas possibles. Dès cette information le SNUipp-FSU40 est de nouveau intervenu auprès des services. Dans notre département le serveur vient d'ouvrir. Il sera ouvert du lundi 29 avril au dimanche 12 mai minuit inclus. Plus que jamais, vos représentants du SNUipp-FSU des Landes seront à vos côtés durant cette période pour vous aider dans vos choix, vous expliquer les incidences de vos choix sur votre affectation et pour vérifier tous les éléments nécessaires.

Pour aider tous les collègues dans cette période, le SNUipp-FSU des Landes met en place des permanences spécifiques en plus des permanences habituelles :

▶ **du 30 avril au 10 mai :**

tous les mardis, jeudis et vendredis soir de 17h à 18h30

au local du SNUipp-FSU 40, place caserne Bosquet ou par téléphone au 05 58 933 933

▶ **le mercredi 1er mai à Dax** à l'issue du défilé

Retrouvez également toutes les infos et bien plus sur notre site dédié :

<https://e-mouvement.snuipp.fr/40>

Vous vous posez encore des questions sur le mouvement, allez visiter les pages suivantes mises à votre disposition par le SNUipp-FSU des Landes pour vous aider dans votre mouvement :

▶ [le mouvement 2019 : les étapes schématisées](#)

▶ [les zones infra-départementales](#)

▶ [la procédure d'affectation : une CAPD "3 en 1"](#)

▶

[le barème](#)

- ▶ [les écoles à 4 jours à la rentrée 2019](#)
- ▶ [quelques questions/réponses sur le mouvement](#)